

2.17 Rotavirus

Recommandations générales

Cette vaccination est recommandée chez l'ensemble des nourrissons âgés de 6 semaines à 6 mois, selon un schéma vaccinal en deux doses (à 2 mois et 3 mois de vie) pour Rotarix et trois doses (à 2 mois, 3 mois et 4 mois de vie) pour RotaTeq. Le strict respect de ce calendrier vaccinal est primordial afin d'assurer la complétude du schéma vaccinal avant l'âge limite (6 mois pour Rotarix et 8 mois pour RotaTeq).

La vaccination contre les rotavirus ne protège pas contre les gastro-entérites aiguës dues à d'autres causes que le rotavirus. La prévention des gastro-entérites aiguës qui repose sur le maintien des mesures d'hygiène (lavage des mains, nettoyage des surfaces) et l'allaitement maternel reste donc essentielle, y compris après la vaccination.

La vaccination contre les rotavirus est contre-indiquée chez les nourrissons ayant des antécédents d'invagination intestinale aiguë (IIA) et chez ceux ayant une malformation congénitale non opérée de l'appareil gastro-intestinal pouvant prédisposer à une IIA.

Une information claire sur le risque d'IIA dans les 7 jours suivant la première dose de vaccination doit être systématiquement et immédiatement délivrée par les professionnels de santé aux parents des enfants à vacciner. Cette information doit préciser que l'IIA est un phénomène d'occlusion intestinale qui peut se produire spontanément, en dehors de toute vaccination contre les rotavirus, mais qu'il existe une légère augmentation de la fréquence de ce phénomène dans la semaine qui suit l'administration de ces vaccins.

Elle doit faire expressément mention des signes cliniques évocateurs d'invagination intestinale aiguë chez le nourrisson¹ et doit inciter les parents de ces enfants à consulter sans délai pour un diagnostic précoce et une prise en charge médicale, la gravité étant souvent le fait d'une prise en charge tardive.

Les vaccins contre le rotavirus étant des vaccins vivants, ils doivent être administrés avec précautions (notamment, mesures d'hygiène après chaque change) chez les enfants en contacts étroits avec des personnes immunodéprimées, tels que des patients atteints d'affections malignes ou des patients sous traitement immunosuppresseur. En effet, après la vaccination, le portage de la souche vaccinale peut perdurer pendant quelques semaines avec une possibilité de transmission à des sujets à risque.

Recommandations particulières

Chez le nourrisson immunodéprimé (voir chapitre 2.22.1) : le vaccin ne doit pas être administré aux enfants présentant une immunodépression connue ou suspectée, en raison du risque de survenue de cas sévères de gastro-entérite aiguë à souche vaccinale de rotavirus dans cette population, ces patients ayant par ailleurs un risque de portage pendant plusieurs mois de la souche vaccinale dans les selles. Il peut être administré au même titre qu'en population générale chez certains enfants vivants avec le VIH lorsque le taux de CD4 est supérieur ou égal aux seuils définis par la HAS.

Chez le nourrisson prématuré (voir chapitre 2.22.3) : Le vaccin peut être administré à la même posologie et selon le même calendrier (1^{ère} dose de vaccin au moins six semaines après leur naissance) à des nourrissons nés prématurés à condition que la durée de grossesse soit de 25 semaines de grossesse ou plus (pour Rotateq) ou de 27 semaines de grossesse ou plus (pour Rotarix).

Schémas vaccinaux

Rotarix : deux doses par **voie orale**, une à 2 mois et une à 3 mois de vie (en respectant au moins 4 semaines entre chaque dose). Rotarix ne doit pas être administré avant 6 semaines et après 24 semaines de vie. Le schéma de vaccination doit préférentiellement être administré avant l'âge de 16 semaines, et doit être terminé avant l'âge de 24 semaines.

RotaTeq : trois doses par **voie orale**, une à 2 mois, une à 3 mois et une à 4 mois de vie (en respectant au moins 4 semaines entre chaque dose). RotaTeq ne doit pas être administré avant 6 semaines et après 32 semaines de vie. La première dose peut être administrée à partir de l'âge de 6 semaines et au plus tard à l'âge de 12 semaines.

Il est recommandé de réaliser le schéma vaccinal complet avec le même vaccin.

Il est rappelé que la vaccination contre le rotavirus doit être différée chez les nourrissons présentant une diarrhée ou des vomissements, ou ayant une maladie fébrile sévère aiguë (en veillant à ne pas dépasser l'âge limite). La présence d'une infection bénigne n'est pas une contre-indication à la vaccination.

1) Accès de pleurs, refus de s'alimenter ou de boire, vomissements, pâleur, hypotonie, présence de sang dans les selles